

doute avez-vous procédé à des sondages dans votre circonscription. Sans doute avez-vous pris connaissance des résultats du sondage Gallup. La majorité des Canadiens ne sont pas d'accord avec vous là-dessus.» Je n'accepte pas de jouer ce jeu. À mon avis, les députés ne devraient pas avoir à se dire: «J'ai certains principes mais si je constate qu'ils sont désuets, je suis certes disposé à les changer.»

Je trouve que le régime de la libre entreprise est un excellent régime. Des députés me disent: «Bonté divine, la province que vous représentez a opté pour le socialisme. Peut-être devriez-vous vous faire socialiste.» Je leur réponds ceci: «Le temps seul dira si j'ai tort ou raison, mais j'ai foi dans le régime de la libre entreprise et j'ai le devoir de faire connaître ma position à mes électeurs de façon qu'ils puissent décider en conséquence.» Une fois que mes électeurs dûment informés ont décidé, j'ai le devoir d'agir.

Quant aux changements apportés à la fiscalité, je dirai que le député qui a présenté cette motion faisait partie du gouvernement. Tout comme moi et tous ceux qui s'intéressent à la réforme fiscale, il savait que le Parti progressiste conservateur avait préconisé au cours des élections de 1988 une réforme complète de la fiscalité. Cela faisait partie de son programme électoral. Nous avons tous posé des questions à ce sujet et je n'ai jamais hésité à décrire quel était le programme du parti conservateur à ce sujet, programme que nous avons mis en application. À ceux qui me disent: «Vous savez, la TPS n'est pas populaire», je réponds, «Écoutez, je vais vous dire pourquoi je suis en faveur de cette mesure. C'est parce que la taxe sur les ventes des fabricants est une mauvaise taxe. Je suis contre une taxe qui encourage la création d'emplois à Rochester et à Chicago, mais non pas au Canada. C'est pour cela que nous devons la changer.» Si nous partons du principe que la TVF n'est pas une bonne taxe, nous devons conclure forcément qu'elle n'est pas populaire. Je suis d'accord avec ceux qui pensent ainsi. Je n'aime pas les taxes. Je ne suis pas particulièrement de bonne humeur le jour où je dois payer mes impôts fonciers. Le fait de payer des taxes m'irrite mais c'est une réalité de la vie.

• (1330)

J'ai entendu un annonceur à la radio demander aux gens comment ils imaginaient le paradis. En ce qui me concerne, le paradis ressemble assez au Canada, mises à part les taxes forcément. Il n'y aura pas de taxe au paradis. Mais elles font partie de la vie ici bas au Canada.

Initiatives parlementaires

Le gouvernement n'a pas été élu que pour prendre des décisions populaires. Il a été aussi élu pour prendre des décisions difficiles. Rappelez-vous 1984, monsieur le Président, l'année de l'élection du gouvernement actuel. Le jour suivant, les journaux disaient: «Les conservateurs de Mulroney ont surtout et avant tout pour mission de prendre des décisions difficiles.» Nous avons pu voir où nous menaient les décisions faciles. Nous avons vu, sous le gouvernement précédent, qu'elles menaient inévitablement à la faillite. Les décisions qu'il a prises étaient faciles. Or, notre tâche est de prendre des décisions difficiles. Je dis aux députés que nous avons le devoir de nous montrer réceptifs, nous devons nous informer de ce que nos électeurs souhaitent et nous devons être honnêtes. Mais au bout du compte, comme le disait Edmund Burke, nous devons faire preuve de jugement dans l'exécution de la politique de l'État. C'est ce que le gouvernement fait depuis six ans. J'ai été très fier de faire partie de ce gouvernement et de ce grand régime parlementaire.

[Français]

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur la motion proposée par l'honorable député de Calgary-Nord-Est.

[Traduction]

Je comprends bien les propos du député concernant l'opportunité de tenir des référendums. Je dois dire toutefois que cette formule est étrangère à notre régime de gouvernement parlementaire. C'est pourquoi je n'appuierai pas la motion, même si je suis bien disposé à l'égard de la proposition du député.

Il importe que nous nous rendions compte à la Chambre que si le député a présenté une motion pareille, c'est à cause de la conduite déshonorante du gouvernement conservateur.

À mon point de vue, nous débattons ce genre de motion parce que le niveau d'incompétence du gouvernement est tel que la population doit chercher le salut à l'extérieur de la Chambre. Elle connaît l'insensibilité du gouvernement d'en face, qui ne craint pas de faire fi des souhaits de la population. Il est prêt à écraser l'opposition pour parvenir à ses fins. Les Canadiens en ont assez de ce genre de traitement. Ils veulent en finir avec ce gouvernement. Ils veulent avoir leur mot à dire au moyen de référendums.